

REVUE MÉDIA DU SYNDICAT  
DES INDÉPENDANTS ET DES TPE



Syndicat des indépendants

# Sommaire

Soldes : des commerçants peu optimistes tousentrepreneurs.com - 10/01/2024	5
Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés L'Union Reims - Reims - 11/01/2024	7
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés VarMatin.com - 10/01/2024	9
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés techniques-ingenieur.fr - 10/01/2024	12
La météo actuelle va profiter aux commerçants en période de soldes Le Soir - 11/01/2024	14
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés tahiti-infos.com - 10/01/2024	16
économie. Les soldes d'hiver se sont ouverts hier en plein épisode de grand froid Les petits commerçants déjà désabusés La Presse de la Manche - 11/01/2024	18
Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés Paris Normandie Eure - Eure - 11/01/2024	20
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés NouvelObs.com - 10/01/2024	22
Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés Nord Littoral - 11/01/2024	25
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés NotreTemps.com - 10/01/2024	27
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés Nicematin.com - 10/01/2024	29
Les petits commerçants désabusés par les soldes, malgré le froid favorable aux collections d'hiver Msn (France) - 10/01/2024	32
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés monacomatin.mc - 10/01/2024	33
Soldes d'hiver : les petits commerçants grands perdants ? mesinfos.fr - 10/01/2024	35
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés Martinique.franceantilles.fr - 10/01/2024	37
Coup de froid sur les soldes d'hiver Le Maine Libre Grand Mans - Grand Mans - 11/01/2024	40
12:48:51 Le chaud et le froid : début des soldes M6 - Le 12.45 - 10/01/2024	41
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés lunion.fr - 10/01/2024	42
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés	44

lunion.fr - 10/01/2024	
consommation : Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés lunion.fr - 10/01/2024	47
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés Linternaute.com - 10/01/2024	49
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés Lest-eclair.fr - 10/01/2024	52
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés Lest-eclair.fr - 10/01/2024	55
[Vidéo] Les soldes d'hiver à Toulouse : À quoi s'attendre ? lejournaltoulousain.fr - 10/01/2024	57
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés larepubliquespyrenees.fr - 10/01/2024	59
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés lequotidien.re - 10/01/2024	63
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés LePetitJournal.com - 10/01/2024	65
dépêches HandiCaPZéro Handicapzero.org - 10/01/2024	68
Les soldes d'hiver lancés aujourd'hui, trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes", ne font plus rêver les petits commerçants - VIDEO JeanMarcMorandini.com - 10/01/2024	71
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés ipreunion.com - 10/01/2024	72
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés LaLibre.be - 10/01/2024	74
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés lardennais.fr - 10/01/2024	76
Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés L'Est Eclair - 11/01/2024	79
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés guadeloupe.franceantilles.fr - 10/01/2024	81
Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés dhnet.be - 10/01/2024	83
Les soldes n'attirent plus le consommateur La Croix - 11/01/2024	85
Soldes d'hiver 2024 : des clients peu intéressés et des petits commerçants dépités ecommercemag.fr - 10/01/2024	86
Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés Courrier-Picard.fr - 10/01/2024	88
Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés Le Courrier Picard Amiens - Amiens - 11/01/2024	90
Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés	92

L'Ardennais - 11/01/2024

**Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés**  
Agence France Presse Fil Eco - Fil Eco - 10/01/2024

94

**Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés**  
Agence France Presse Fil Gen - Fil Gen - 10/01/2024

96



## Soldes : des commerçants peu optimistes



Camille Boulate

Publié le 10/01/2024 à 12h00

Sujets relatifs :  
Top tendances

Chiffres clés

Commerce

Alors que la fin d'année a été plus que morose pour les commerçants, ces derniers ne sont pas optimistes en ce début d'année. Le **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI) vient de dévoiler les résultats d'une enquête à l'occasion des soldes qui viennent de débuter ce mercredi 10 janvier. Décryptage.

La période de soldes redonnera-t-elle le sourire aux commerçants ? Rien n'est moins sûr. Dans une nouvelle enquête, le **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI) pointe l'inquiétude des commerçants alors que l'année vient à peine de débuter. Ainsi, 9 commerçants sur 10 se disent inquiets ou désabusés pour les prochains mois.

73 % des répondants affichent d'ailleurs un bilan négatif concernant la période de fin d'année 2023.

Et alors que les soldes débutent ce mercredi 10 janvier – et se tiendront jusqu'au 6 février – les commerçants sont loin d'être optimistes quant à l'effet de cette période de promotions sur leur activité. *"Ils sont 71 % à considérer que la période de soldes ne leur permettra pas de reconstituer leur trésorerie"*, insiste le SDI.

**Lire aussi :**

**| Black Friday : "Avec ce temps fort commercial, vous avez l'opportunité de capter de nouveaux clients !"**

Des démarques plus fortes

Pour autant, les commerçants n'hésitent pas à taper fort dès la première semaine en matière de démarque pour séduire les consommateurs, friands de promotions. Le SDI souligne :

Pour tenter de recouvrer un peu de trésorerie et attirer la clientèle, nombre de commerçants augmenteront cette année le taux de leur première démarque.

En effet, plus de 7 commerçants sur 10 vont débiter les soldes avec des démarques de 30 % à 40 %. 11 % des répondants affirment même débiter avec des produits soldés à -50 %. Pour 4 commerçants sur 10, cette première démarque est supérieure aux pratiques des années précédentes. *"Soulignons que si cette méthode devrait permettre d'augmenter le chiffre d'affaires, elle diminuera d'autant la marge des commerçants concernés et pèsera donc à terme sur leurs capacités à renouveler leurs stocks et à investir"*, prévient le **Syndicat des Indépendants** et de TPE.

#### **Lire aussi :**

#### **| Consommation : les Français entendent intensifier leurs achats de seconde main**

Un report des soldes revendiqué

Depuis plusieurs années, les commerçants constatent par ailleurs que, si les Français aiment acheter des produits moins chers, ils sont plus regardants sur leur façon de consommer et sont de moins en moins à plébisciter les soldes. Que cela soit en été ou en hiver. 87 % des commerçants vont surfer sur cette période de promotions, la considérant comme un passage obligé.

Mais 67 % estiment que les soldes n'auront pas d'impact positif sur leur chiffre d'affaires.

Les Français, de plus en plus sollicités à travers différents temps forts durant l'année, et notamment celui du Black Friday, sont moins convaincus par les soldes. Face à ce constat, les voix s'élèvent au sein des fédérations, depuis plusieurs années, pour décaler les soldes.

54 % des commerçants prônent un report des dates de soldes d'au moins deux semaines voire quatre semaines.

Et comme chaque année, la météo jouera son rôle dans l'envie de consommer des Français. Le début du mois de janvier est synonyme de grand froid sur une grande partie du territoire. De quoi pousser les consommateurs à se rendre en magasins et profiter de bonnes affaires... ou à rester chez eux ! L'avenir le dira.



CONSOMMATION

# Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver lancés hier, trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes », ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « *tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix* », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « *dénaturés* » et que « *les commerçants n'en attendent plus grand-chose* ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « *aux grandes enseignes* » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat.

Cette « *dérégulation complète* » crée une « *forme d'anarchie* » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « *promotions permanentes* ».

« *Nous, les indépendants, on ne peut*

*plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps* », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « *lassé* » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Les indépendants ne peuvent plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps

Francis Palombi

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « *consensus* », rappelle le

cabinet d'Olivia Grégoire.

« *On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas* », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« *Divergences importantes entre petits commerçants* », mais aussi entre « *des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible* », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « *est presque le moins pire proposé* » et prônent « *le statu quo et le maintien du calendrier habituel* » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes « *très important pour la consommation et les commerçants* », les soldes ne doivent pas devenir « *l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants* », estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.



*Le secteur de la mode représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État.*





# Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

**Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".**

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels?

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la



ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

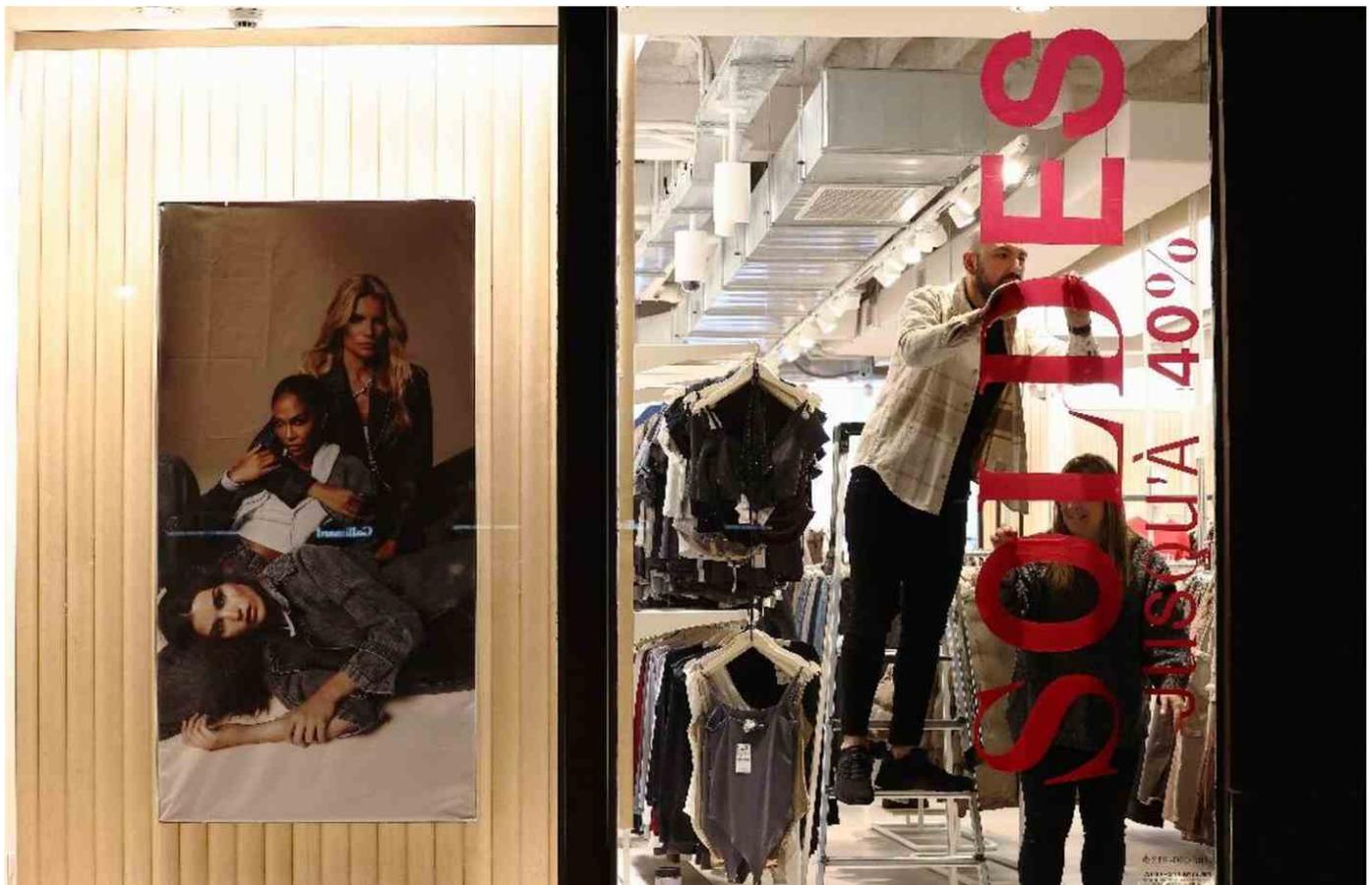
"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



[https://fyoozbnm.filerobot.com/v7/afp/1399dd23a5dec6a7b0bde90610705ea4b6cb8fd9-xmgaFYap.jpg?vh=8b2bde&ci\\_seal=7f44a7ed4a](https://fyoozbnm.filerobot.com/v7/afp/1399dd23a5dec6a7b0bde90610705ea4b6cb8fd9-xmgaFYap.jpg?vh=8b2bde&ci_seal=7f44a7ed4a)

Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9



janvier 2024 à Strasbourg AFP / FREDERICK FLORIN ■

# Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

AFP  
A A

Posté le 10 janvier 2024 par AFP

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes ».

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « dénaturés » et que « les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « aux grandes enseignes » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des « promotions permanentes » qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

« Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps », estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : « Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir ».

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'« il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes) » car « les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent ».

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, « ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui ».

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

– Débats houleux –

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...



Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « consensus », rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

« On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« Divergences importantes entre petits commerçants », mais aussi entre « des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « est presque le moins pire proposé » et prônent « le statu quo et le maintien du calendrier habituel » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes « très important pour la consommation et les commerçants », les soldes ne doivent pas devenir « l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants » comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

« Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © 2024 Agence France-Presse. »



## VRAI OU FAUX

# La météo actuelle va profiter aux commerçants en période de soldes

O VRAI

 PLUTÔT VRAI PLUTÔT FAUX FAUX

JULIEN BIALAS

CHARLY PIETERS (ST.)

Ce mardi et mercredi, il s'est passé un truc extraordinaire. Le soleil a brillé. Pas une fugace éclaircie ou un rayon oublié par une épaisse couche nuageuse, non. Un beau et franc soleil accompagné, il est vrai, d'un froid piquant. Ce fait est presque un événement en soi. Pour preuve, la pluie est tombée durant 23 jours en décembre, selon l'Institut royal de météorologie (IRM). En novembre? Pire! 26 jours. Bref, autant dire que cette petite accalmie a été accueillie avec plaisir, malgré une fraîcheur matinale qui ne s'est jamais dissipée.

Bonne nouvelle encore? C'est parti pour durer. Selon l'IRM, le temps devrait rester sec jusqu'à lundi (minimum). Une météo idéale pour sortir de sa demeure, arpenter les centres-villes et s'engouffrer dans les centres commerciaux et autres magasins de prêt-à-porter? Les professionnels l'espèrent alors que les soldes ont commencé mercredi passé (voir ci-dessous).

## Entre discrétion des clients et optimisme des commerçants

Ce mardi, sur le temps de midi, ces premiers rayons de soleil n'ont, en tout cas, pas suscité un engouement particulier. Tout au plus quelques passants venus chercher, à la hâte, des vêtements pour s'armer contre le froid. «Ce qui attire, ce sont les accessoires hivernaux, tels que les gants, les écharpes, et surtout les vestes», note Rebecca. Vendeuse dans un magasin de vêtements, elle relève également que, pour le moment, «les clients optent de plus en plus pour les achats en ligne, évitant ainsi les déplacements en magasin». Quant à ceux qui déambulent ce mardi dans l'avenue commerciale en plein cœur de la capitale, ils sont, eux aussi, à la recherche de vêtements chauds. «Les bonnes vestes

coûtent cher. Si je peux en trouver une en soldes, ce sera une bonne affaire pour moi», témoigne Jean-Pierre, accompagné de sa fille. «Habituellement, je ne fais pas les magasins, mais mon blouson ne suffit pas contre le froid.»

S'il faudra peut-être attendre le deuxième week-end de soldes pour assister à une déferlante de clients, le secteur du prêt-à-porter voit néanmoins avec optimisme cette poussée hivernale. Bien qu'il soit difficile d'estimer l'impact sur les affaires. «C'est évident que c'est une bonne chose. Cela va booster les ventes», assure Benoît Rousseau, directeur juridique au SDI (syndicat des indépendants).

Avis partagé par Christophe Wambersie, secrétaire général du SNI (syndicat neutre des indépendants). «L'environnement nous incite à acheter. La météo est un facteur qui a une grande influence et on consomme différemment selon le temps extérieur», développe-t-il, avant néanmoins d'émettre une réserve. «Le client cherche toujours un certain confort. Il ne faudrait pas qu'il fasse trop froid, sinon les centres-villes pourraient être désertés au profit des centres commerciaux couverts.» Isabelle Morgante, responsable communication politique à l'UCM, complète le tableau. «Même s'il fait froid, le temps n'est pas désagréable. Il se prête aux loisirs, dont le shopping.»

Alors que le froid va probablement aider les commerçants à liquider plus rapidement leurs collections d'hiver, le soleil est également un allié de choix. L'affirmation repose sur plusieurs études scientifiques menées ces dernières années. «La lumière a un impact positif sur l'humeur, via la production de sérotonine. Or, il a aussi été démontré que dans une humeur positive, les individus ont tendance à réaliser des choix plus "optimistes" par rapport à des produits, c'est-à-dire à donner plus de valeur aux produits et à surestimer leur intérêt», recadre pour nous Gordy Pleyers, professeur de marketing à l'UCLouvain.

Autrement dit: le consommateur achète plus facilement. Ce qui est déjà le cas en périodes de soldes. «Les der-

niers mois ont également été sombres et pluvieux. Le contraste est grand et on assiste à une combinaison d'événements qui favorise des achats impulsifs. Ce qui peut soulever évidemment tout un tas de problématiques telles que le surendettement ou les enjeux écologiques», contextualise néanmoins Gordy Pleyers.



**Une météo lumineuse pousse plus facilement le chaland à sortir de chez lui pour aller profiter des soldes.** © HATIM KAGHAT



## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

Jean-Christophe VERHAEGEN / AFP

**Paris, France | AFP | mercredi 10/01/2024 - Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".**

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

### Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



# économie. Les soldes d'hiver se sont ouverts hier en plein épisode de grand froid Les petits commerçants déjà désabusés

**LES SOLDES** d'hiver se sont ouverts hier en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes ». Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés. 3 %

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3 % en moyenne, selon la FNH.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH).

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « dénaturés » et que « les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français hier et qui

doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « aux grandes enseignes » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25 000 petites entreprises. Des « promotions permanentes » qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France. « Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps », estime-t-il.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Débats houleux

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la

loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « consensus », rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire.

« On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« Divergences importantes entre petits commerçants », mais aussi entre « des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « est presque le moins pire proposé » et prônent « le statu quo et le maintien du calendrier habituel » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes « très important pour la consommation et les commerçants », les soldes ne doivent pas devenir « l'alpha et



l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants » comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.



*Les soldes d'hiver lancés hier jusqu'au 6 février, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les « promotions permanentes », ne font plus rêver les petits commerçants.*

■



CONSOMMATION

# Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver lancés hier, trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes », ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « *tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix* », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « *dénaturés* » et que « *les commerçants n'en attendent plus grand-chose* ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « *aux grandes enseignes* » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat.

Cette « *dérégulation complète* » crée une « *forme d'anarchie* » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « *promotions permanentes* ».  
« *Nous, les indépendants, on ne peut*

*plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps* », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « *lassé* » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Les indépendants ne peuvent plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps

Francis Palombi

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « *consensus* », rappelle le

cabinet d'Olivia Grégoire.

« *On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas* », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« *Divergences importantes entre petits commerçants* », mais aussi entre « *des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible* », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « *est presque le moins pire proposé* » et prônent « *le statu quo et le maintien du calendrier habituel* » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes « *très important pour la consommation et les commerçants* », les soldes ne doivent pas devenir « *l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants* », estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.



*Le secteur de la mode représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État.*





## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg ((c) Afp)

Paris (AFP) - Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

La suite après la publicité

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

La suite après la publicité

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

La suite après la publicité

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

La suite après la publicité

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

La suite après la publicité

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition

écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



## CONSOMMATION

# Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver lancés hier, trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes », ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « *tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix* », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « *dénaturés* » et que « *les commerçants n'en attendent plus grand-chose* ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « *aux grandes enseignes* » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat.

Cette « *dérégulation complète* » crée une « *forme d'anarchie* » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « *promotions permanentes* ».  
« *Nous, les indépendants, on ne peut*

*plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps* », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « *lassé* » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Les indépendants ne peuvent plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps

Francis Palombi

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « *consensus* », rappelle le

cabinet d'Olivia Grégoire.

« *On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas* », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« *Divergences importantes entre petits commerçants* », mais aussi entre « *des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible* », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « *est presque le moins pire proposé* » et prônent « *le statu quo et le maintien du calendrier habituel* » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes « *très important pour la consommation et les commerçants* », les soldes ne doivent pas devenir « *l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants* », estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.



*Le secteur de la mode représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État.*





## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



# Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

**Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".**

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé

AFP/Archives / LOIC VENANCE.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux



semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels?

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

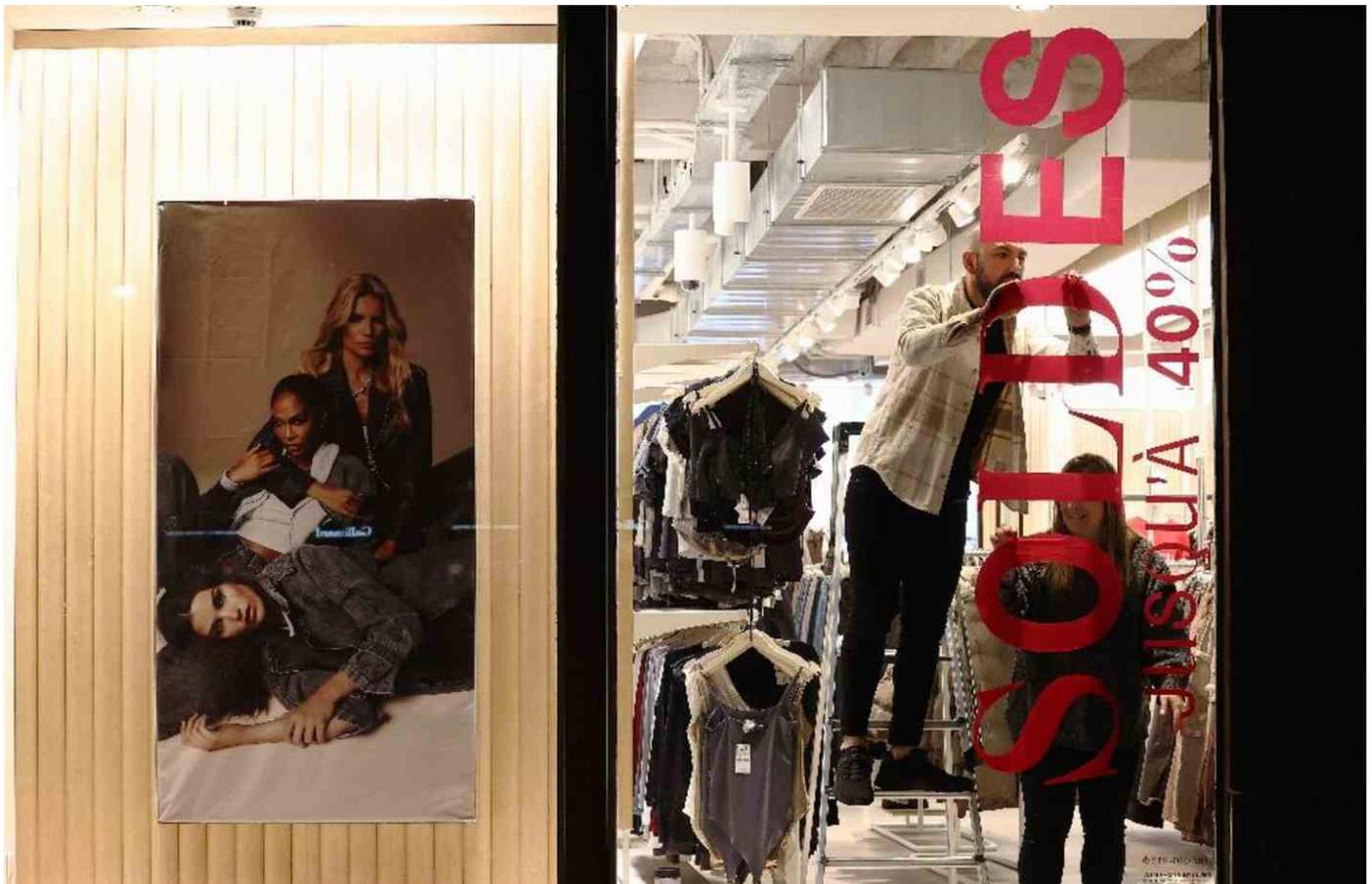
"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580. 000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.





*https://fyooyzbm.filerobot.com/v7/afp/1399dd23a5dec6a7b0bde90610705ea4b6cb8fd9-xmgaFYap.jpg?vh=8b2bde&ci\_seal=7f44a7ed4a*

Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg AFP / FREDERICK FLORIN ■



## Les petits commerçants désabusés par les soldes, malgré le froid favorable aux collections d'hiver

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants. Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP. Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose". Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes. Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge Marc Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises. Une "forme d'anarchie" Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes". "Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il. Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate Pierre Talamon. Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé. Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels... Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet. Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP. "On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre. 580.000 emplois "Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire. D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire. Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Publié le 10/01/2024 à 22:45, mis à jour le 10/01/2024 à 22:22

Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg **AFP / FREDERICK FLORIN**

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé **AFP/Archives / LOIC VENANCE**.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels?

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État, selon la FNH.



## Soldes d'hiver : les petits commerçants, grands perdants ?



Rapprochés du Black Friday et prenant place quand le froid touche la France, les soldes d'hiver ne font pas l'unanimité chez les petits commerçants.

© Aline Duchêne - Les soldes d'hiver ne font pas l'unanimité du côté des petits commerçants, qui dénoncent des dates inappropriées et des "promotions permanentes".

Lancés mercredi 9 janvier, les **soldes d'hiver** ne semblent pas faire l'unanimité chez les **petits commerçants**. Ils dénoncent des soldes **noyés parmi les "promotions permanentes"** et les **opérations Black Friday**. À cela vient s'ajouter la météo, avec un froid qui touche actuellement une grande partie du pays, et qui aurait pu pousser les consommateurs à **acheter des vêtements non bradés**.

Des commerçants qui souhaitent " *vendre au juste prix* "

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de " *tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix* ", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "**dénaturés**" et que " *les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose* ". Tous deux demandent au gouvernement de **reculer la date des soldes**. Des soldes qui bénéficient surtout " *aux grandes enseignes* "

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi 9 janvier et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent **trop rapidement après le Black Friday** et les **ventes privées d'après Noël**, juge **M. Sanchez**. Ces **vagues de promotions successives** bénéficient surtout " *aux grandes enseignes* " et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Cette "**dérégulation complète**" crée une " *forme d'anarchie* " qui pénalise le **commerce de proximité**, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces " *promotions permanentes* ".

Soldes d'hiver : 51 % des commerçants pas satisfaits  
Revoir le fonctionnement des soldes ?

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement,

instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, **encadrer plus drastiquement** les autres événements promotionnels... Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au **deuxième mercredi du mois de janvier** pour ceux d'hiver et au **quatrième mercredi du mois de juin** pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "*consensus*", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

Les soldes : un sujet qui divise les commerçants

"*On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas*", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre, rapporte l'AFP.

"*Divergences importantes entre petits commerçants*", mais aussi entre "*des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible*", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire. Les soldes ne doivent pas devenir "*l'alpha et l'oméga du commerce*"

D'autant que certains estiment que le système "*est presque le moins pire proposé*" et prônent "*le statu quo et le maintien du calendrier habituel*" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "*très important pour la consommation et les commerçants*", les soldes ne doivent pas devenir "*l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants*" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Soldes d'hiver : des craintes pour les commerçants

Le rendez-vous des soldes plus aussi attendu qu'avant

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", **Francis Palombi**.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, "*lassé*" des **rabais incessants**, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon. Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de **60% des Français** envisageraient de **renoncer aux soldes d'hiver** cette année ou d'y consacrer un **budget moins élevé**.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France **150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an**, 580.000 emplois et rapporte **36 milliards de TVA** à l'État, selon la FNH.

Malgré tout, le secteur du prêt-à-porter est en crise et plusieurs enseignes ont déjà du fermer, comme les boutiques San Marina ou Camaïeu. D'autres évitent la liquidation judiciaire de peu, comme le chausseur Minelli, qui vient d'être cédé à un nouveau groupe.

La marque de vêtements Superdry subit de lourdes pertes



# Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

**Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".**

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la



ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

ola-tmn-lef/jbo/vk



[https://medias.franceantilles.fr/api/v1/images/view/659efed53bbe865f4a1a4c59/width\\_1000/image.jpg](https://medias.franceantilles.fr/api/v1/images/view/659efed53bbe865f4a1a4c59/width_1000/image.jpg)



Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg • FREDERICK FLORIN ■

# Coup de froid sur les soldes d'hiver

Les soldes d'hiver, lancés hier, ne font plus guère rêver les Français, qu'ils soient clients ou commerçants.

Les soldes d'hiver se sont ouverts hier en plein épisode de froid, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes ».

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés. Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH).

Les commerçants n'en attendent plus grand-chose »

Marc Sanchez

Secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI)

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « dénaturés » et que « les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements hier et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « aux grandes enseignes » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25 000 petites entreprises.

Des « promotions permanentes » qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

« Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps », estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : « Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50 %, -70 %, ce qu'on ne peut pas offrir ».

Maëlys Martin, cliente d'un H & M de Lyon, « ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui ».

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3 % en moyenne, selon la FNH.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels... Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce

Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « consensus », rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire.

« On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.



*Brest (Finistère), hier. Concurrencés par les promotions permanentes, les soldes n'ont plus la cote.*



PAYS :France  
EMISSION :LE 12.45  
DUREE :00:01:53  
PRESENTATEUR :Nathalie Renoux



► 10 janvier 2024 - 12:48:51

[Ecouter / regarder cette alerte](#)

- 12:48:51 Le chaud et le froid : début des soldes en pleine chute des températures. 12: 49:06 Reportage de Linda Kerfa.
- 12:49:16 Interview de Yoan Mimouni, responsable du magasin "Sweet Pants". Le magasin offre des remises jusqu'à 50 %.
- 12:49:36 Micro-trottoir des passants, à Lille.
- 12:49:51 Interview de Manon Salaverry-Guidez, coordonnatrice du Magasin Damart de Lille.
- 12:50:10 Interview de Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE. Les soldes ont perdu de leur attractivité aujourd'hui. La grande distribution organise souvent des opérations de promotion.
- 12:50:28 Micro-trottoir des clients dans un magasin à Paris.
- 12:50:44



# Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

**Ornella Lamberti**

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin,



explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580. 000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH. ■



# Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

Ornella Lamberti

Par Par Ornella LAMBERTI et © 2024 AFP Temps de lecture : 4 min Partage :

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres



événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



<https://remeng.rosselcdn>.



*net/sites/default/files/dpistyles/ena\_16\_9\_extra\_big/node\_556504/13771186/public/afp/2024/1/10/23/d14b06a645c6f6dff50678d39c9b9b350fd8886f.jpg?itok=OKJ3ZJxM1704925201*

■



# consommation : Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés

*Journal L'Union*

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « dénaturés » et que « les commerçants n'en attendent plus grand-chose ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « aux grandes enseignes » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat.

Cette « dérégulation complète » crée une « forme d'anarchie » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « promotions permanentes ».

« Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « lassé » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Selon un sondage Ifop, près de 60 % des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

« Les indépendants ne peuvent plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps »

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « consensus », rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire.

« On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« Divergences importantes entre petits commerçants », mais aussi entre « des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « est presque le moins pire proposé » et prônent « le



statu quo et le maintien du calendrier habituel » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes « très important pour la consommation et les commerçants », les soldes ne doivent pas devenir « l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants », estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire. ■



## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

Source Afp, Mis à jour le 10 Janvier 2024 21:10



Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.



Près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé © AFP - LOIC VENANCE

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent

immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © (2024) Agence France-Presse



# Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

Ornella Lamberti

**Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".**

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...



Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



[https://remeng.rosselcdn.](https://remeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles/ena_16_9_extra_big/node_556504/13771186/public/afp/2024/1/10/23/d14b06a645c6f6dff50678d39c9b9b350fd8886f.jpg?itok=OKJ3ZJxM1704925201)

[net/sites/default/files/dpistyles/ena\\_16\\_9\\_extra\\_big/node\\_556504/13771186/public/afp/2024/1/10/23/d14b06a645c6f6dff50678d39c9b9b350fd8886f.jpg?itok=OKJ3ZJxM1704925201](https://remeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles/ena_16_9_extra_big/node_556504/13771186/public/afp/2024/1/10/23/d14b06a645c6f6dff50678d39c9b9b350fd8886f.jpg?itok=OKJ3ZJxM1704925201)



■



# Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

**Ornella Lamberti**

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin,



explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580. 000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH. ■

## [Vidéo] Les soldes d'hiver à Toulouse : À quoi s'attendre ?

Accueil › Occitanie › Haute-Garonne › Toulouse › La rédaction

10 janvier 2024 - 18:04

**C'est une période que les consommateurs toulousains attendent avec impatience, tout comme les commerçants. Les soldes d'hiver débutent aujourd'hui à Toulouse et ce, jusqu'au 6 février. Ambiance.**



Top départ des soldes d'hiver à Toulouse ©Pack-Shot-Shutterstock

Les soldes d'hiver 2024 seront-elles dans la continuité de celles de 2023 ? L'an dernier, tous les secteurs du commerce français ont observé une **augmentation de leur chiffre d'affaires durant cette période par rapport à 2022** selon Procos, la fédération du commerce spécialisé. Notamment dans le domaine du cosmétique avec un bond de 14,9% et l'habillement, +13% par rapport à l'année précédente. Cela s'explique notamment par la levée des restrictions sanitaires mises en place lors l'épidémie de la Covid-19, qui a refroidi nombre de clients en 2022.

Si les affaires roulent pour certains, ce n'est pas le cas pour tout le monde. Si l'on en croit l'enquête du média [lemondedesartisans.fr](http://lemondedesartisans.fr) et du **syndicat des Indépendants** (SDI), sur 78% des commerçants français ayant répondu, seulement **18% tirent un bilan positif des soldes d'hiver 2023**.

Se renouveler ou subir la loi du marché

Un chiffre qui pourrait être le résultat d'une « mauvaise préparation » pour Sandrine Rossignol, directrice de la Fédération des commerçants, artisans et professionnels de Toulouse : « **Les commerçants doivent impérativement se renouveler et bien choisir les articles à solder** », avant de développer sa pensée : « Aujourd'hui les petits commerces n'ont plus le droit à l'erreur. S'ils se trompent sur une gamme de produits soldés, en misant par exemple sur une mini-jupe qui ne se vendra pas, cela va représenter un coût qu'ils ne pourront pas forcément amortir, contrairement aux grandes enseignes telles que Zara. » D'autant que, comme le souligne Véronique Descouens, gérante de la boutique de prêt-à-porter Keed (rue des changes), les petits commerçants ne peuvent pas vraiment rivaliser avec ces grandes enseignes, « qui pratiquent des

promotions toute l'année ».

Une hausse des réductions qui attendront

Alors, pour faire la différence, les petits commerçants vont-ils augmenter les réductions sur le prix des vêtements ? La directrice de la Fédération des commerçants, artisans et professionnels de Toulouse n'y croit pas vraiment. « En France, nous ne sommes pas sur un modèle londonien où l'on va trouver tout de suite des vêtements phares avec de grosses réductions », avance-t-elle. « Les produits prisés vont commencer sur -20, -30% tandis que ceux qui n'ont pas marché durant la saison seront directement étiquetés à -40%. **Ce n'est que sur les derniers jours que l'on verra du -40 ou -50%** si les vêtements tendance ne se sont pas écoulés. »

Alex Jehanno (Institut supérieur de journalisme de Toulouse, ISJT)



# Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

**Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".**

Recevez nos newsletters

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...



Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580. 000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

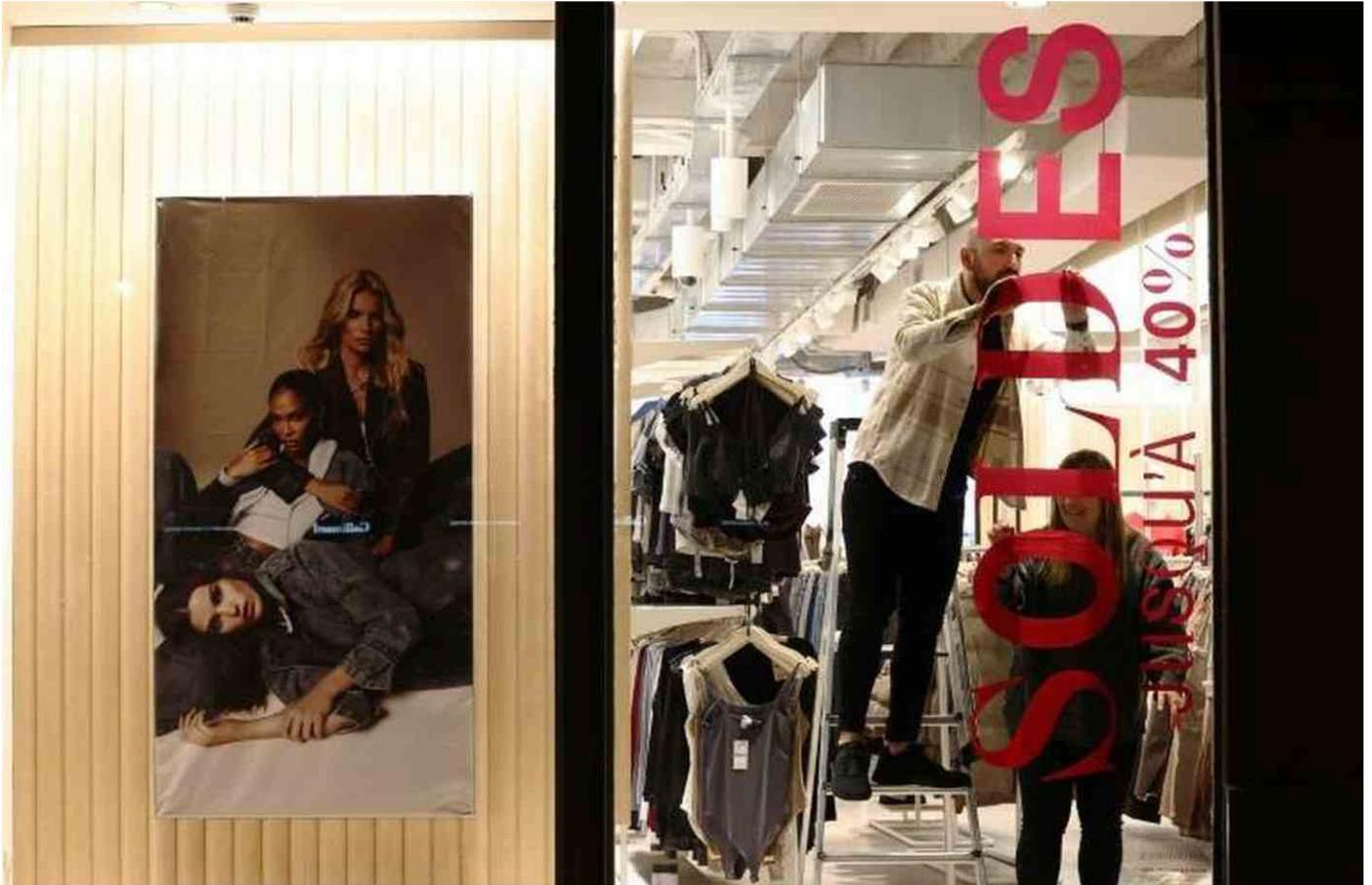
Source : AFP

À CONSULTER AUSSI

[Les dernières vidéos](#)

[Les grandes dates de 2024 en Béarn](#)

[Aucun commentaire](#)



<https://media.larepubliquedespyrenees.fr/18084238/1200x-1/pp-659efb7ba43f5e6a719c2bef-ph0.jpg>

Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg AFP - FREDERICK FLORIN



<https://media.larepubliquedespyrenees.fr/18084238/1000x625/pp-659efb7ba43f5e6a719c2bef-ph0.jpg?v=1704917446>

Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg AFP - FREDERICK FLORIN ■



## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes". Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

### Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia

Grégoire à l'AFP.

“On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas”, souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

“Divergences importantes entre petits commerçants”, mais aussi entre “des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible”, le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système “est presque le moins pire proposé” et prônent “le statu quo et le maintien du calendrier habituel” comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes “très important pour la consommation et les commerçants”, les soldes ne doivent pas devenir “l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants” comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.



## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



Écrit par AFP

Publié le 10 janvier 2024, mis à jour le 11 janvier 2024

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.



"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État, selon la FNH.



## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

mercredi 10 janvier 2024 à 21:10



Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.



"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et

de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



# Les soldes d'hiver lancés aujourd'hui, trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes", ne font plus rêver les petits commerçants - VIDEO

13:02

Vidéos | soldes, économie, consommateurs, commerçants, video

-

Soyez premier à commenter

Les soldes d'hiver lancés mercredi, trop rapprochés du Black Friday, noyés parmi les "promotions permanentes" et alors que le froid qui s'abat sur la France aurait pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés, ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP. **Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes. Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises. Cette "dérégulation complète" crée une "forme d'anarchie" qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces "promotions permanentes".

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il. Les soldes n'attirent plus le consommateur, "lassé" des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon. Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60% des Français envisageraient de renoncer aux soldes d'hiver cette année ou d'y consacrer un budget moins élevé.



## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



Entre promotions et Black Friday

- Publié le 11 janvier 2024 à 00:10
- Actualisé le 11 janvier 2024 à 05:07

**Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".**

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

#### **- Débats houleux -**

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

#### **AFP**

Actualités du monde, AFP



# Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



1. Accueil
2. Dernières dépêches



AFP Agence  
• Publié le 10-01-2024 à 21h17  
• à Paris, France

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions

permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est

rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

© 2024 AFP Internet. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP Internet. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP Internet.



# Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

Ornella Lamberti

**Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".**

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...



Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

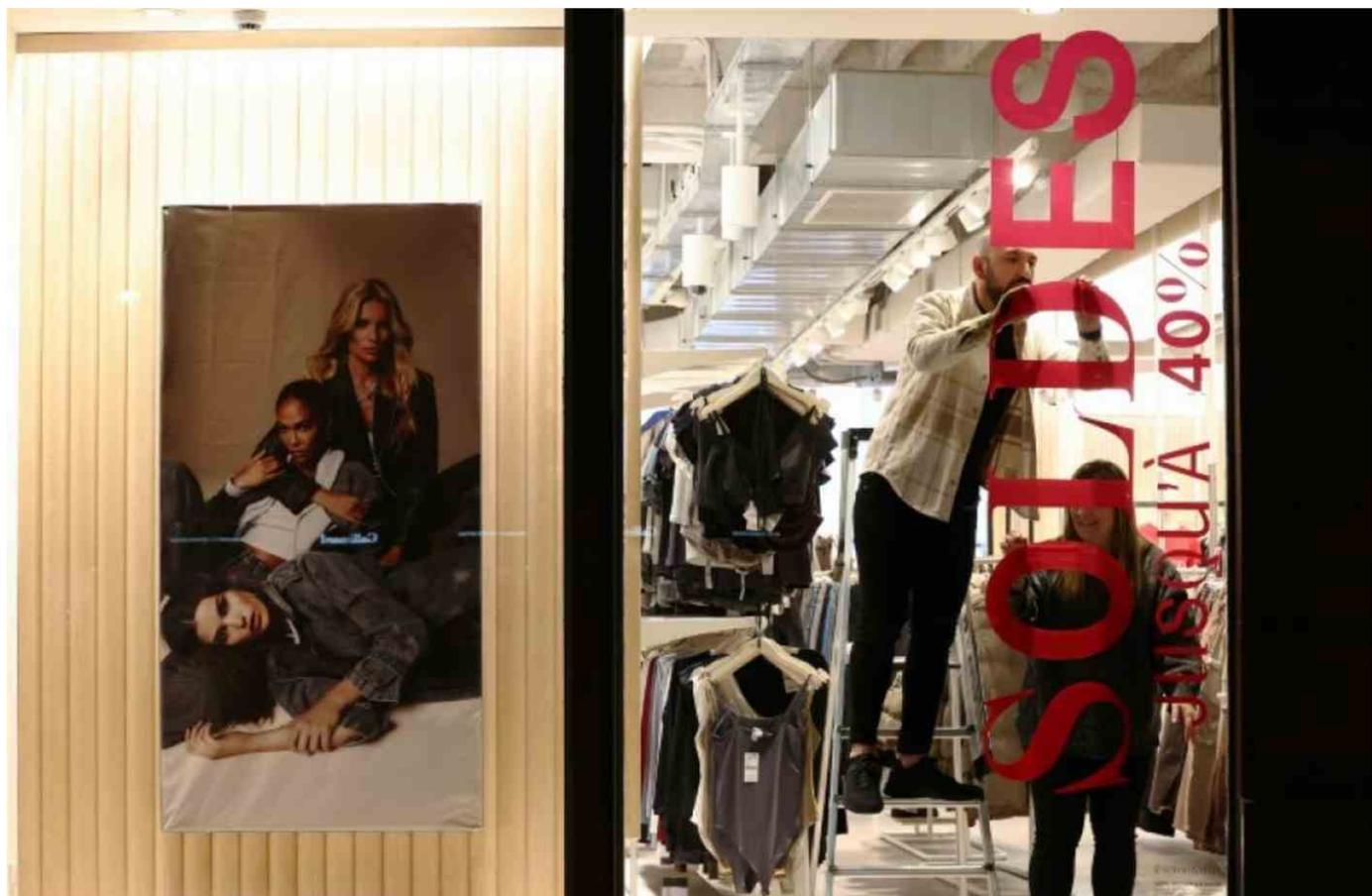
"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.



[https://remeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles/ena\\_16\\_9\\_extra\\_big/node\\_556504/13771186/public/afp/2024/1/10/23/d14b06a645c6f6dff50678d39c9b9b350fd8886f.jpg?itok=OKJ3ZJxM1704925201](https://remeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles/ena_16_9_extra_big/node_556504/13771186/public/afp/2024/1/10/23/d14b06a645c6f6dff50678d39c9b9b350fd8886f.jpg?itok=OKJ3ZJxM1704925201)

[net/sites/default/files/dpistyles/ena\\_16\\_9\\_extra\\_big/node\\_556504/13771186/public/afp/2024/1/10/23/d14b06a645c6f6dff50678d39c9b9b350fd8886f.jpg?itok=OKJ3ZJxM1704925201](https://remeng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles/ena_16_9_extra_big/node_556504/13771186/public/afp/2024/1/10/23/d14b06a645c6f6dff50678d39c9b9b350fd8886f.jpg?itok=OKJ3ZJxM1704925201)





CONSOMMATION

# Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver lancés hier, trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes », ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « *tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix* », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « *dénaturés* » et que « *les commerçants n'en attendent plus grand-chose* ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « *aux grandes enseignes* » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat.

Cette « *dérégulation complète* » crée une « *forme d'anarchie* » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « *promotions permanentes* » . « *Nous, les indépendants, on ne peut*

*plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps* », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « *lassé* » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Les indépendants ne peuvent plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps

Francis Palombi

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « *consensus* », rappelle le

cabinet d'Olivia Grégoire.

« *On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas* », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« *Divergences importantes entre petits commerçants* », mais aussi entre « *des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible* », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « *est presque le moins pire proposé* » et prônent « *le statu quo et le maintien du calendrier habituel* » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes « *très important pour la consommation et les commerçants* », les soldes ne doivent pas devenir « *l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants* », estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.



*Le secteur de la mode représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État.*





## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



Des commerçants affichent une bannière annonçant les soldes d'hiver la veille de leur lancement le 9 janvier 2024 à Strasbourg • FREDERICK FLORIN

**Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".**

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est

rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

Débats houleux

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

ola-tmn-lef/jbo/vk



# Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés



1. Accueil
2. Dernières dépêches

**AFP**

AFP Agence

- Publié le 10-01-2024 à 21h17
- à Paris, France

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions

permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

**Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge **M. Sanchez**.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est

rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

© 2024 AFP Internet. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP Internet. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP Internet.

# ÉCO & TRANSITION

## essentiel

### Consommation

## Les soldes n'attirent plus le consommateur

Trop rapprochés du « Black Friday », noyés parmi les « promotions permanentes »... Les soldes d'hiver, lancés mercredi 10 janvier, ne font plus rêver les Français. Selon un sondage Ifop pour la plateforme Spartoo, près de 60 % d'entre eux envisagent d'y renoncer ou d'y consacrer un budget moins élevé. Un constat qui désole les petits commerçants, qui « n'en attendent pas grand-chose » non plus, selon Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des indépendants et des TPE (SDI). Avec le président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH), Pierre Talamon, ils avaient demandé au gouvernement de reculer la date des soldes, sans succès.



## Soldes d'hiver 2024 : des clients peu intéressés et des petits commerçants dépités



AccueilRetailStratégie Retail

Publié par La rédaction le 10 janv. 2024 - mis à jour à 14:35



Les soldes d'hiver 2024 feront-ils "flop" ? C'est plausible, si l'on en croit un sondage réalisé par l'Ifop pour Spartoo, mais aussi les déclarations des petits commerçants indépendants, qui estiment que la date d'ouverture les dessert.

Je m'abonne

Les soldes d'hiver s'ouvrent le mercredi 10 janvier mais ils ne devraient pas attirer les foules. En effet, une étude menée par l'Ifop pour Spartoo annonce que 57 % des Français ont l'intention de renoncer aux soldes ou d'y consacrer un budget moins élevé. **Les commerçants indépendants sont les premiers à ne pas être satisfaits de ces soldes.** Selon Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) qui s'est exprimé auprès de l'AFP, les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre

*normalement, au juste prix.*" Pierre Talamon demande, de même que **Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des Indépendants** et des TPE, un recul de la date des soldes au gouvernement.

Selon ce dernier, **le problème principal de cette période de promotion est qu'elle démarre trop tôt par rapport au Black Friday**, rendez-vous devenu incontournable en Europe depuis quelques années. Tout comme les ventes privées après Noël, il estime que ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées.

Changer la date des soldes, fausse bonne idée ?

Ces doléances de la part des retailers indépendants **rouvrent le débat autour de la date des soldes**. Celle-ci est fixée au deuxième mercredi de janvier par un arrêté pris en application de la loi Pacte et a fait l'objet d'un consensus.

**Lire aussi** :Cette année, les Français renoncent aux soldes d'hiver

Le cabinet d'**Olivia Grégoire**, ministre déléguée au Commerce, commente pour l'AFP : *"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas. Entre les divergences importantes entre petits commerçants et entre des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible",* le compromis semble loin.

De son côté, l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure, estime que **ce système "est presque le moins pire parmi les propositions"** et prône "le statu quo et le maintien du calendrier habituel".

Je m'abonne



# Soldes d'hiver en plein grand froid : les petits commerçants désabusés

**Ornella Lamberti**

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25. 000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.



Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir "l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.

Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580. 000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH. ■



CONSOMMATION

# Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver lancés hier, trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes », ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « *tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix* », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « *dénaturés* » et que « *les commerçants n'en attendent plus grand-chose* ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « *aux grandes enseignes* » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat.

Cette « *dérégulation complète* » crée une « *forme d'anarchie* » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « *promotions permanentes* ». « *Nous, les indépendants, on ne peut*

*plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps* », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « *lassé* » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Les indépendants ne peuvent plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps

Francis Palombi

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « *consensus* », rappelle le

cabinet d'Olivia Grégoire.

« *On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas* », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« *Divergences importantes entre petits commerçants* », mais aussi entre « *des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible* », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « *est presque le moins pire proposé* » et prônent « *le statu quo et le maintien du calendrier habituel* » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes « *très important pour la consommation et les commerçants* », les soldes ne doivent pas devenir « *l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants* », estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.



*Le secteur de la mode représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État.*

■



## CONSOMMATION

# Malgré les soldes, les petits commerçants désabusés

Les soldes d'hiver lancés hier, trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les « promotions permanentes », ne font plus rêver les petits commerçants.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de « *tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix* », se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH). Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont « *dénaturés* » et que « *les commerçants n'en attendent plus grand-chose* ».

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez. Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout « *aux grandes enseignes* » et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat.

Cette « *dérégulation complète* » crée une « *forme d'anarchie* » qui pénalise le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France qui s'agace de ces « *promotions permanentes* ».  
« *Nous, les indépendants, on ne peut*

*plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps* », estime-t-il.

Les soldes n'attirent plus le consommateur, « *lassé* » des rabais incessants, qui n'a plus de prix de référence auquel se fier, constate M. Talamon.

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Les indépendants ne peuvent plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps

Francis Palombi

Ces propositions diverses et variées agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un « *consensus* », rappelle le

cabinet d'Olivia Grégoire.

« *On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas* », souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

« *Divergences importantes entre petits commerçants* », mais aussi entre « *des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible* », le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système « *est presque le moins pire proposé* » et prônent « *le statu quo et le maintien du calendrier habituel* » comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure. Moment certes « *très important pour la consommation et les commerçants* », les soldes ne doivent pas devenir « *l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants* », estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire.



*Le secteur de la mode représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'État.*



## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

( ), (AFP) -

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir



"l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire. Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

Afp le 10 janv. 24 à 12 06.



## Soldes d'hiver en plein grand froid: les petits commerçants désabusés

( ), (AFP) -

Les soldes d'hiver s'ouvrent mercredi en plein épisode de froid en France, mais ne font plus rêver les petits commerçants qui les jugent trop rapprochés du Black Friday et noyés parmi les "promotions permanentes".

Le froid qui s'abat sur le pays aurait même pu pousser les consommateurs à acheter des vêtements non bradés.

Les collections d'hiver auraient pu bénéficier de "tout le mois de janvier au moins et d'une bonne partie du mois de février pour se vendre normalement, au juste prix", se désole Pierre Talamon, président de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) auprès de l'AFP.

Marc Sanchez, secrétaire général du Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI), estime que ces soldes sont "dénaturés" et que "les commerçants (n'en) attendent plus grand-chose".

Tous deux demandent au gouvernement de reculer la date des soldes.

Ceux d'hiver, lancés dans la plupart des départements français mercredi et qui doivent s'achever le 6 février, interviennent trop rapidement après le Black Friday et les ventes privées d'après Noël, juge M. Sanchez.

Ces vagues de promotions successives bénéficient surtout "aux grandes enseignes" et devraient être mieux encadrées, selon le responsable de ce syndicat qui fédère 25.000 petites entreprises.

Des "promotions permanentes" qui pénalisent le commerce de proximité, rejoint Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France.

"Nous, les indépendants, on ne peut plus fonctionner comme ça car nous n'avons pas la marge bénéficiaire pour faire des promotions tout le temps", estime-t-il.

Carole Raquin, gérante du magasin Apparence, à Lyon, abonde : "Le mois de janvier est rarement un mois très bon pour nos petites boutiques : les clientes recherchent des rabais de -50%, -70%, ce qu'on ne peut pas offrir".

Marie Astrid Brachet, responsable de la boutique Libertie dans la même ville, constate elle aussi auprès de l'AFP qu'"il y a quand même moins de monde qu'avant (pour les soldes)" car "les promotions régulières des grandes chaînes nous desservent".

Maëlys Martin, cliente d'un H&M de Lyon, "ne (savait) même pas que les soldes commençaient aujourd'hui".

En 2023, les commerces indépendants de la mode ont enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 3% en moyenne, selon la FNH.

- Débats houleux -

Reculer la date des soldes d'hiver et d'été, les supprimer purement et simplement, instaurer une ou deux semaines de rabais à la fin de chacune des quatre saisons, encadrer plus drastiquement les autres événements promotionnels...

Ces propositions agitent le Conseil national du commerce (CNC), instance créée à l'initiative de la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire, et qui s'est réuni deux fois au sujet des soldes en 2023, selon son cabinet.

Un arrêté pris en application de la loi Pacte fixe les dates des soldes au deuxième mercredi du mois de janvier pour ceux d'hiver et au quatrième mercredi du mois de juin pour ceux d'été, ce qui a fait l'objet d'un "consensus", rappelle le cabinet d'Olivia Grégoire à l'AFP.

"On n'est pas contre le fait que le dossier soit rouvert mais il faut un minimum de propositions partagées. Et là, on ne peut pas dire que ce soit le cas", souffle-t-on du côté du cabinet de la ministre.

"Divergences importantes entre petits commerçants", mais aussi entre "des enseignes qui souhaiteraient plutôt un modèle comme à l'étranger, avec des soldes qui démarrent immédiatement, et des indépendants et multimarques qui veulent des soldes le plus tard possible", le compromis semble loin, explique le cabinet d'Olivia Grégoire.

D'autant que certains estiment que le système "est presque le moins pire proposé" et prônent "le statu quo et le maintien du calendrier habituel" comme l'Alliance du Commerce, qui regroupe grands magasins et importantes enseignes de l'habillement et de la chaussure.

Moment certes "très important pour la consommation et les commerçants", les soldes ne doivent pas devenir



"l'alpha et l'oméga du commerce, il y a des enjeux qui sont beaucoup plus importants et structurants" comme l'expérience magasin et la transition écologique, estime encore le cabinet de la ministre Olivia Grégoire. Le secteur de la mode (commerce et industrie) représente en France 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, 580.000 emplois et rapporte 36 milliards de TVA à l'Etat, selon la FNH.

Afp le 10 janv. 24 à 12 06.